



**Diplôme
de niveau 3**
délivré par la
DREETS



DE ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL



Formation
en Alternance

16 semaines
de formation
théorique

24 semaines
en milieu
socio-professionnel

Structures de services à la personne

Etablissements d'accueil du jeune enfant,
personne vulnérable et personne âgée

Structures d'accueil pour enfants et adultes
en situation de handicap

DE

ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

La formation :

L'accompagnant éducatif et social réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité. (Extrait de l'arrêté du 30/08/2021).

Les enseignements :

Ils sont délivrés sous forme de 5 blocs de compétences (BC). **BC1** : accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne. **BC2** : accompagner la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité. **BC3** : accompagner à la vie sociale et relationnelle de la personne. **BC4** : se positionner en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention. **BC5** : travailler en équipe pluri-professionnelle, gérer les risques et traiter les informations liées à l'accompagnement des personnes.

Une pédagogie de l'action :

Formation enrichie par la **pédagogie de l'alternance** à travers les **périodes de stages** pour vivre une expérience en terrain professionnel auprès des différents publics.

Réflexion sur les pratiques professionnelles à travers des études de cas concrets et des mises en situation.

Les apports de connaissances se font en réseaux avec différents établissements médico-sociaux partenaires sur le territoire.

Délivrance du diplôme :

Formation en 10 mois de septembre à juin. Epreuves écrites et orales en fonction des blocs de compétences.



Conditions d'entrée

Aucun diplôme nécessaire, l'entrée en formation se fait suite à une sélection sur dossier et entretien individuel.

Votre statut

En voie initiale ou continue.
Place région ou contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation.

Poursuite d'études

Moniteur éducateur.
Éducateur spécialisé.
Assistant de vie aux familles.
Educateur jeunes enfants.
BP JEPS

Code RNCP : 36004 - Certif info 112283



Établissement privé sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture.



823, av. de la Fédarié
81600 BRENS
Tél. 05 63 57 05 15

mfr.ineopole@mfr.asso.fr
www.ineopole-mfr.com



Coproduction Inneopole - MFR Occitanie - MFR du LAC
Crédits photos © Inneopole

TARIFS 2026/2027

DE AES

Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social

	Formation Continue Financement Région			Formation Continue C. pro et autres statuts (CPF,PTP, ...)			Apprentissage		
	Interne	Demi- pension	Externe	Interne	Demi- pension	Externe	Interne	Demi- pension	Externe
Frais de formation	Pris en charge par la Région Occitanie			Devis établi sur demande			Pris en charge par l'OPCO de l'employeur		
Pension Complète	1 988,00 €			1 988,00 €			1 988,00 €		
Demi-Pension		628,00 €			628,00 €			628,00 €	
Cotisation d'adhésion à l'Association MFR INEOPOLE FORMATION (dont 2€ seront reversés à la fondation des MFR dans le monde) + Abonnement au "Lien des Familles"	35,00 € si souhait d'adhérer (pas d'obligation)	35,00 € si souhait d'adhérer (pas d'obligation)	35,00 € si souhait d'adhérer (pas d'obligation)	35,00 € Obligatoire	35,00 € Obligatoire	35,00 € Obligatoire	35,00 € Obligatoire	35,00 € Obligatoire	35,00 € Obligatoire
Cotisation d'adhésion obligatoire à l'Association Sportive, Socio-Educative et Culturelle (ASSEC)									
TOTAL ANNUEL	En fonction de l'adhésion			Devis établi sur demande			2 023,00 €	663,00 €	35,00 €

Frais de formation pour un contrat d'apprentissage : entre 6000 € et 7640 € selon la convention collective de l'entreprise d'accueil (pris en charge par l'OPCO de l'employeur)

Frais de formation pour un contrat de professionnalisation : à partir de 15 € / heure sur devis (pris en charge par l'OPCO de l'employeur)

Le coût de la formation est variable en fonction de la situation du candidat et du secteur de l'entreprise d'accueil signataire du contrat.

Frais de formation pour les stagiaires de la formation professionnelle : à partir de 3 979 € /an (pris en charge par le Conseil Régional pour les stagiaires relevant du dispositif convention region).

Pour les stagiaires ayant un régime d'externe : possibilité d'hébergement exceptionnel sous réserve de places disponibles	
Formation Continue Tous statuts	
Pension Complète pour 1 semaine	124,25 €
Repas (1 ticket repas)	8,35 €
Repas (1 carnet de 5 ticket repas)	39,25 €

Prévisionnel et sous réserve de modification

Mise à jour le 04/12/2025